



**Association Française de PROMotion du SELKirk (AFPROSELK)**

12, rue Blanche

93600 AULNAY-SOUS-BOIS

+33 (0)1 48 79 31 65

+33 (0)6 74 92 20 99

<http://afproselk.e-monsite.com/>

<https://www.facebook.com/groups/AFPROSELK/>

[secretariat-afproselk@orange.fr](mailto:secretariat-afproselk@orange.fr)

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 28/03/2018**  
**(PROCES-VERBAL)**

**Ordre du jour :**

1. Bilan du Salon de l'Agriculture 2018 : Concours général et présentations (Hélène Hanse) ;
2. Retour sur la spéciale d'élevage de Saint-Raphaël (Katia Aspar – Florence Pruvost)
3. Propositions à faire au LOOF pour permettre la progression de nos auxiliaires d'élevage au SQR ;
4. Préparation de l'AGO 2018 : arrêt de la date et des modalités, répartition des tâches et vérification du corps électoral
5. Admission de nouveaux membres.

**Présentes :**

- Katia ASPAR,
- Françoise BOVAIS-LIEGEOIS,
- Hélène HANSE,
- Florence PRUVOST-DEWEVRE (secrétariat).

**Invitées par le conseil d'administration :**

- Mireille BARNAUD,
- Christine CAMPIN,
- Murielle MAGNIN,
- Sarah-Louise WALKER.

*Le Conseil d'administration étant au complet (compte tenu de la perte de qualité de membre de Mesdames Anaïs Brion et Fabienne Mathis), la réunion débute à 21h05.*

## **1) Bilan du Salon de l'Agriculture 2018 : Concours général et présentations (Hélène Hanse) :**

Avec une présence quasiment tous les jours, la race Selkirk a eu une visibilité importante lors du salon (que ce soit en Poil court ou en Poil long) et cela a été apprécié du LOOF. Les modules de présentation mis à disposition du LOOF ainsi que les accessoires (remis aux participants le soir) étaient « top ».

Le lot 3 génération qui présentait straight, poils court et poils long a été assez apprécié, du fait qu'il présentait la variété de la race dans son ensemble et a permis de mettre en avant les straight... et le message du club de race de vouloir trouver une place aux straights dans le cadre du SQR a été entendu et le LOOF s'attend à nos propositions.

Murielle Magnin signale (pour en avoir discuté avec Aline Garel lors de la spéciale) que la situation des straights est réglée au Canada.

De fait, avec un nombre de naissance inférieur à 200 en 2017, le ratio de représentation, dans le cadre du concours général était particulièrement significatif et deux Selkirk (1 poil court et 1 poil long) ont été présents à la Grande Finale (le 3 mars 2018) parmi les 24 finalises.

Au global, le concours général agricole et les journées de présentation de la race sont un bon moment de valorisation de la race et chacun est encouragé à y participer.

## **2) Retour sur la spéciale d'élevage de Saint-Raphaël (Katia Aspar – Florence Pruvost) :**

Les deux jours d'exposition ont été l'occasion pour toutes celles présentes de se rencontrer et d'échanger de vive voix. L'insertion dans une TICA s'est révélée assez profitable pour tous, mais difficile à gérer avec plusieurs chats en concours pour les exposants « solo ».

Les jugements ont été plus justes car multiples et ont permis aux éleveurs de se situer par rapport au standard et par rapport aux autres chats présentés (classement TICA). Par ailleurs, et alors même que globalement, les chats étaient relativement peu présentables (pour les poils longs), leurs qualités « intrinsèques » de reproducteurs ont été appréciées des juges TICA ... Tous les éleveurs reconnaissent que le rythme du week-end a été soutenu, ce qui impose une excellente condition physique, tant des chats que des éleveurs.

L'entraide a été très bonne entre les exposants et personne n'a hésité à conduire les chats les uns des autres en jugement pour éviter les disqualifications. La bonne ambiance et la solidarité dans le groupe a été particulièrement vue et appréciée par les juges et organisateurs.

S'agissant de la Spéciale (22 chats présents – 21 chats jugés) : les participants auraient souhaité qu'elle se déroule un peu plus tôt en saison. Le lieu était plutôt bien choisi : accessible, nombreux hébergements de qualité, mais le tarif d'engagement a été jugé élevé.

L'organisation de la spéciale a été appréciée, les jugements se sont déroulés calmement et de manière posée. La juge (Mary-Lise de Landtsheer) a apprécié les chats présentés avec bienveillance et pédagogie sur la base du nouveau standard (assez proche du standard TICA), expliquant à chacun les points forts et les points à travailler. Evidemment, les défauts d'entretien et de toilettage ont certainement pesé sur le classement, mais tous ceux qui ont été présentés ont obtenu leur certificat de titre et leurs excellents... ce qui souligne la qualité générale des sujets présentés.

Le rapport de la spéciale a été transmis au LOOF et publié sur le site du club (afproselk.e-monsite.com). C'est seulement après la validation par le LOOF que les « Excellents » (et pas seulement « Excellent1 » obtenus en classe adulte, sous réserve de satisfaire aux autres conditions exigées, pourront permettre le passage au niveau 4 des chats participants.

Suite au débat qui s'est engagé, le Conseil d'administration décide à l'unanimité de donner mandat à Katia Aspar et Florence Pruvost, en lien avec Christine Campin et Murielle Magnin, pour contacter les organisateurs d'expositions dans le Sud et programmer une spéciale d'élevage en 2019 en respectant les principes d'accessibilité (pas aux seuls membres d'AFPROSEK), desserte (train, avion), hébergement, si possible en automne-hiver et au plus tard fin février-début mars en évitant autant que faire se peut les dates d'expositions de l'AFPL.

*Florence Pruvost quitte le conseil d'administration à 22h05 et donne mandat à Katia Aspar qui assure la suite du secrétariat.*

### **3) Propositions à faire au LOOF pour permettre la progression de nos auxiliaires d'élevage au SQR (Françoise Bovais-Liégeois) :**

Pour valoriser les straights au-delà du niveau2, il faut qu'on soit en mesure de présenter une grille de jugement sur 100 points. La fourrure représente 35 points pour le Selkirk, dont en fait 15 points pour la boucle. Ce sont ces 15 points que nous proposerions de réaffecter sur les autres critères.

Pour ce qui est du parcours, le club pourrait proposer un label « aux » qui reprendrait intégralement le nombre de certificats « excellent sans titre » CAC aux., CACIB aux etc... pour aller aux niveaux 3 et 4... En cas de concurrence entre les auxiliaires, le classement des excellents s'effectuerait selon le même principe que pour le parcours de championnat. Et, avec un excellent en classe adulte en spéciale, l'auxiliaire qui serait 2ChAux ou Ch.IntAux pourrait passer du niveau au niveau 4... ou qui aurait 3 Excellent 1 sans titre CAC et 3 Excellent1 sans titre CACIB.

Compte tenu de l'heure tardive et du point restant à l'ordre du jour, le **Conseil d'administration approuve la démarche mais décide de reporter l'examen de cette question au prochain conseil d'administration sur la base d'une proposition de grille de notation...** à faire parvenir à chacun des présents, accompagnée des rapports des spéciales d'élevage SQR précédentes (qui sont publiées sur le site afproselk.e-monsite.com).

### **4) Préparation de l'AGO 2018 : arrêt de la date et des modalités, répartition des tâches et vérification du corps électoral :**

Outre le rapport moral et le rapport financier 2017 (approbation des comptes), la proposition de budget 2018, il y aura le renouvellement du conseil d'administration (c'est la deuxième tranche du tirage au sort, suite à l'élargissement du conseil d'administration à 6 membres de 2016. Il faudra également compléter le conseil d'administration car le conseil ne compte maintenant que 4 membres.

Dans la réalité des faits, et sachant qu'en moyenne le CA, depuis l'élargissement s'est réuni, depuis le mois de juin 2017 à 4 en moyenne, l'association pourrait envisager que le conseil d'administration soit composé de 4 membres (d'autant plus que nous comptons moins de 20 membres) et que l'ensemble des adhérents ne peut dégager le temps nécessaire pour se réunir mensuellement



Il faudrait alors, si le conseil d'administration ne peut être complété, convoquer une assemblée générale extraordinaire après notre Assemblée générale ordinaire pour modifier les Statuts et aligner le règlement intérieur en conséquence.

**Le Conseil d'administration décide à l'unanimité que l'assemblée générale ordinaire se tiendra le mercredi 20 juin 2018 à 21h00 sur le groupe MSN dédié.**

**5) Admission de nouveaux membres :**

Pas de nouvelle demande d'adhésion.

*L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'administration est achevé le 28/03/2018 à 22h45.*

<p>Le 10/04/2018 P/La secrétaire empêchée, La Trésorière : </p> <p>Catherine (Katia) ASPAR</p>	<p>Le 10/04/2018 La présidente : </p> <p>Françoise BOVAIS-LIEGEOIS</p>
---	--